

L'ajournement

à cet organisme culturel en décidant récemment de lui confier un nouveau rôle plus spécialisé et plus efficace. Il s'agit de faire de l'ONF un centre de production de films et d'émissions vidéo de classe internationale et un centre de formation national pour la recherche avancée et les cours sur l'art et la technologie du film et de la vidéo.

J'en viens maintenant aux compressions budgétaires imposées à Radio-Canada, dont nous avons tellement entendu parler dernièrement. Le ministre avait demandé à Radio-Canada de réduire surtout ses dépenses administratives et de protéger les émissions dans la mesure du possible. Le ministre voulait ainsi s'assurer que les compressions budgétaires toucheraient le moins possible les producteurs et les artistes canadiens dont le gouvernement désire favoriser les activités. Le ministre ne peut pas dire à Radio-Canada quels programmes il faut supprimer ou maintenir. Il appartient au président de Radio-Canada et au conseil d'administration de prendre de telles décisions.

● (1810)

[Français]

LE TOURISME—L'ÉLIMINATION DU FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL. B) LA CONSULTATION AVEC LE SECTEUR

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur une question que j'ai posée le 3 décembre dernier au ministre de l'Expansion économique régionale en l'absence du ministre d'État au Tourisme concernant la coupure de l'admissibilité des projets touristiques au Programme de développement industriel et régional.

J'aimerais auparavant offrir mes félicitations et mes meilleurs souhaits à l'honorable ministre d'État au Tourisme.

L'an dernier, les libéraux ont lancé le PDIR, c'est-à-dire le Programme de développement industriel et régional, dont 12.5 millions de dollars ont été attribués à des projets touristiques en raison des besoins et de l'apport économique de cette industrie. Il faut souligner que ce programme s'ajoutait aux ententes auxiliaires déjà signées avec les provinces.

D'une part, selon le nouveau ministre, au ministère de l'Expansion industrielle régionale, le PDIR « vise à favoriser le développement industriel régional en appuyant les initiatives du secteur privé, les industries et les techniques qui offrent les plus grandes possibilités de rendement économique, de croissance soutenue et de concurrence sur la scène internationale. »

D'autre part, le ministre d'État au Tourisme est certainement d'accord avec moi pour dire que notre industrie touristique au Canada possède toutes ces caractéristiques. C'est une industrie qui génère une activité économique de première importance. Or, ce qui m'apparaît contradictoire, c'est que, d'un côté, on admet que l'industrie touristique est importante et que, d'un autre, on ne fait rien pour l'aider. Pis encore, on annule l'admissibilité des projets touristiques aux programmes fédéraux.

Par ailleurs, je n'oublie pas que le gouvernement vient de signer quelques ententes auxiliaires avec certaines provinces: tant mieux! Mais il ne faut pas se leurrer. Premièrement, ces ententes devaient être signées d'une façon ou d'une autre;

deuxièmement, ces ententes constituent maintenant les seules contributions fédérales à l'industrie touristique.

Par conséquent, monsieur le Président, je ne comprends pas que le gouvernement ait décidé de couper le Programme de développement industriel et régional avant même d'avoir signé des ententes avec toutes les provinces et Territoires. En attendant la fin des négociations de ces ententes, quels programmes de développement le ministre a-t-il proposés à nos industries touristiques? Eh bien, aucun! Tout ce que l'on nous a annoncé, ce sont des coupures qui affectent au plus haut point l'industrie touristique telles que, et j'en mentionne quelques unes: le prix de l'essence qui coûte beaucoup plus cher le litre, sachant que 85 p. 100 des Canadiens voyagent en automobile; le prix de l'utilisation des traversiers qui augmente de 15 p. 100; les tarifs de VIA Rail qui augmenteront, les services seront diminués, la taxe, c'est-à-dire le prix d'entrée des parcs nationaux qui triple et les services là aussi qui diminuent, la taxe d'aéroport qui est majorée de 1 p. 100, ainsi que la taxe sur l'alcool et celle sur l'amarrage des bateaux dans les ports fédéraux.

Contrairement à ce que le ministre m'a répondu, je ne crois pas que l'industrie touristique soit d'accord sur ces coupures. Dans votre élan et désir de consultations, il ne faudrait quand même pas oublier de demander l'avis du groupe le plus important: l'industrie touristique.

Je crois donc, monsieur le Président, qu'il faut donner confiance à notre industrie touristique en lui offrant des moyens qui lui permettront de développer tout son potentiel économique. Le Programme de développement industriel et régional était un de ces moyens.

En terminant mes remarques, j'aimerais seulement rappeler au ministre qu'avant de couper des programmes, il y aurait lieu de penser aux conséquences à court et à moyen termes qu'auront les coupures annoncées par son gouvernement sur l'industrie touristique.

[Traduction]

L'hon. Tom McMillan (ministre d'État (Tourisme)): Monsieur le Président, je me propose de répondre aux questions que le député de Westmorland-Kent (M. Robichaud) a posées aujourd'hui au sujet de la décision du gouvernement suite à laquelle les projets touristiques ne pourront plus bénéficier des subventions du Programme de développement industriel et régional.

● (1815)

[Français]

Premièrement, je voudrais remercier l'honorable député pour ses félicitations.

[Traduction]

Je tiens à dire aux députés que cette décision ne modifie en rien l'importance dont jouit le tourisme dans l'esprit du gouvernement, ni sa place dans l'économie de notre pays. En fait, il faut y voir notre intention de réorienter l'aide fédérale au tourisme vers les activités les plus bénéfiques pour l'économie nationale, tout en répartissant mieux nos efforts entre les régions.